

REPUBLIC FRANCAISE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVE LE

29 MARS 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETE
ET DE LA LEGALITE

Boucle Nord de Seine (1)

AGREE AU BUDGET PRINCIPAL DE L'ETABLISSEMENT TERRITORIAL PUBLIC BOUCLE NORD
DE SEINE :

Numéro SIRET : 20005799000018

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	32
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A2.6 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	
A5 - Etalement des provisions	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	43
A8 - Etat des charges transférées	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	
B1.6 - Etat des engagements reçus	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spécifique	
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	48
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	48
D - Décision en matière de taux de cotisations directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de cotisations directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 600 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique ou plusieurs en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements pouvant les produire de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 600 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 600 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-30 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du défi des comptes de bilan.

Pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE) 441 042

Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*)

Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	270,88	
2	Produit des impositions directes/population	150,44	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	271	
4	Dépenses d'équipement brut/population	47,89	
5	Encours de la dette/population	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	5,92%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVÉ LE
29 MARS 2019
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté (6) :

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'Investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	119 520 400,00	119 520 400,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	119 520 400,00	119 520 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	31 120 642,00	31 120 642,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	31 120 642,00	31 120 642,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	150 641 042,00	150 641 042,00
---------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 244 005,93		30 352 793,00	30 352 793,00	30 352 793,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 503 034,26		7 074 560,82	7 074 560,82	7 074 560,82
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	70 306 420,72		64 816 182,00	64 816 182,00	64 816 182,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 962 741,00		9 281 864,18	9 281 864,18	9 281 864,18
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	120 016 201,91		111 525 400,00	111 525 400,00	111 525 400,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 228 000,00		7 945 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECiations (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	121 244 201,91		119 470 400,00	119 470 400,00	119 470 400,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	121 244 201,91		119 520 400,00	119 520 400,00	119 520 400,00

+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **119 520 400,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	601 136,35		1 057 125,00	1 057 125,00	1 057 125,00
73	IMPOTS ET TAXES	110 051 795,00		108 184 069,00	108 184 069,00	108 184 069,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 021 285,29		2 156 084,00	2 156 084,00	2 156 084,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			78 122,00	78 122,00	78 122,00
	Total des recettes de gestion courante	112 674 216,64		111 475 400,00	111 475 400,00	111 475 400,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 909 949,90		8 045 000,00	8 045 000,00	8 045 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	116 584 166,54		119 520 400,00	119 520 400,00	119 520 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	116 584 166,54		119 520 400,00	119 520 400,00	119 520 400,00

+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **119 520 400,00**

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	50 000,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	724 843,31		2 395 795,00	2 395 795,00	2 395 795,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 501 612,50		13 971 496,00	13 971 496,00	13 971 496,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			753 351,00	753 351,00	753 351,00
Total des opérations d'équipement						
	Total des dépenses d'équipement	3 226 455,81		21 120 642,00	21 120 642,00	21 120 642,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMpte DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	150 000,00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	150 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 376 455,81		31 120 642,00	31 120 642,00	31 120 642,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	3 376 455,81		31 120 642,00	31 120 642,00	31 120 642,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 31 120 642,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			4 631 011,00	4 631 011,00	4 631 011,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 846 287,04		14 723 555,00	14 723 555,00	14 723 555,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	950 000,00				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 796 287,04		19 354 566,00	19 354 566,00	19 354 566,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			1 776,00	1 776,00	1 776,00
18	COMpte DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			11 704 300,00	11 704 300,00	11 704 300,00
	Total des recettes financières			11 716 076,00	11 716 076,00	11 716 076,00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 796 287,04		31 070 642,00	31 070 642,00	31 070 642,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	2 796 287,04		31 120 642,00	31 120 642,00	31 120 642,00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 31 120 642,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécutant des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	50 000,00

(1) Cf. Modalités de vote FB

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (flotissement, ZAC...) par ailleurs relatives dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotations initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Sauf le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	30 352 793,00		30 352 793,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 074 560,82		7 074 560,82
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	64 816 182,00		64 816 182,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 281 864,18		9 281 864,18
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 945 000,00		7 945 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		50 000,00	50 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	119 470 400,00	50 000,00	119 520 400,00

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 119 520 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (9)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMpte DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	2 395 795,00		2 395 795,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 000 000,00		4 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	13 971 496,00		13 971 496,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	753 351,00		753 351,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000 000,00		10 000 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAZION DES IMMOBILISATIONS (9)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIAZION DES STOCKS ET EN COURS (6)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAZION DES COMPTES DE TIERS (6)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAZION DES COMPTES FINANCIERS (6)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	31 120 642,00		31 120 642,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 31 120 642,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres «opérations d'équipement».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état! (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracé, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAIN ET VENTES DIVERSES	1 057 125,00		1 057 125,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	108 184 069,00		108 184 069,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 156 084,00		2 156 084,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	78 122,00		78 122,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 045 000,00		8 045 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		119 520 400,00		119 520 400,00

+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

119 520 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 631 011,00		4 631 011,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	10 000,00		10 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	14 723 555,00		14 723 555,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 776,00		1 776,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		50 000,00	50 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	11 704 300,00		11 704 300,00
Recettes d'investissement - Total		31 070 642,00	50 000,00	31 120 642,00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE

= AFFECTATION AU COMPTE 1068

31 120 642,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 244 005,93	30 352 793,00	30 352 793,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER		36 000,00	36 000,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		2 300,00	2 300,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		11 000,00	11 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN		13 000,00	13 000,00
60622	CARBURANTS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60623	ALIMENTATION	1 000,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	61 000,00	61 000,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE		16 000,00	16 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 150,00	6 000,00	6 000,00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	86 000,00	21 000,00	21 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	26 839 023,93	27 164 286,00	27 164 286,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	35 000,00	215 080,00	215 080,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	962 000,00	649 000,00	649 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	15 000,00	33 328,00	33 328,00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION AUTRES BATIMENTS	1 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	6 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 000,00	1 800,00	1 800,00
6156	MAINTENANCE	403 000,00	640 049,00	640 049,00
6168	PRIMES ASSURANCES AUTRES	10 000,00	40 000,00	40 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	301 168,00	383 000,00	383 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 000,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	25 000,00	9 000,00	9 000,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6226	HONORAIRES	253 750,00	236 849,00	236 849,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	10 000,00	31 500,00	31 500,00
6228	DIVERS		163 400,00	163 400,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	43 500,00	92 000,00	92 000,00
6237	PUBLICATIONS	24 000,00	26 000,00	26 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000,00		
6256	MISSIONS	1 000,00		
6257	RECEPTIONS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 000,00	30 000,00	30 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00	15 500,00	15 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 000,00	12 000,00	12 000,00
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS COMMUNES	158 414,00	161 000,00	161 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 000,00	236 701,00	236 701,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 503 034,26	7 074 560,82	7 074 560,82
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE	374 775,42		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 978 768,43	2 597 797,18	2 597 797,18
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	3 317,00	11 815,48	11 815,48
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 753,18	6 287,27	6 287,27
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	12 287,26	14 384,00	14 384,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 090 832,18	2 378 204,21	2 378 204,21
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	141 149,40	348 652,06	348 652,06
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	172 103,08	296 828,46	296 828,46
64131	REMUNERATION	100 379,95	105 974,00	105 974,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	363 083,78	413 067,56	413 067,56
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	243 858,61	382 016,24	382 016,24
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	5 551,00	75 283,00	75 283,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	359,49	42 364,88	42 364,88
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	322,03	8 326,86	8 326,86
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	12 738,37	16 000,00	16 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		1 000,00	1 000,00
6488	AUTRES CHARGES	755,08	376 559,62	376 559,62
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	70 306 420,72	64 816 182,00	64 816 182,00
739223	PRELEVEMENT FPIC	7 855 929,00	4 300 518,00	4 300 518,00
7439	REVERSEMENT DE LA DOTATION D'EQUILIBRE	62 450 491,72	60 515 664,00	60 515 664,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 962 741,00	9 281 864,18	9 281 864,18
65541	CONTRIBUTIONS AU FOND DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (EPT)	6 032 930,00	4 331 534,18	4 331 534,18
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	3 111 604,00	4 483 230,00	4 483 230,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	3 816 207,00	467 100,00	467 100,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	2 000,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		120 016 201,91	111 525 400,00	111 525 400,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 228 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	1 228 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECiations(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	121 244 201,91	119 470 400,00	119 470 400,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)		50 000,00	50 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		50 000,00	50 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	121 244 201,91	119 520 400,00	119 520 400,00
			+ RESTES A REALISER N-1 (11)	
			+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	
			= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	119 520 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			III A2
---	--	--	-----------

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	601 136,35	1 057 125,00	1 057 125,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL		70 000,00	70 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	30 500,00		
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	570 536,35	887 125,00	887 125,00
70878	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	100,00	100 000,00	100 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	110 051 795,00	108 184 069,00	108 184 069,00
73111	TAXES FONCIERES ET HABITATION	66 281 491,77	65 808 171,00	65 808 171,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 135 683,00	2 135 683,00	2 135 683,00
7325	FPIC	68 026,00		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	41 263 094,23	39 940 215,00	39 940 215,00
7338	AUTRES TAXES	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	3 500,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 021 285,29	2 156 084,00	2 156 084,00
74718	AUTRES		87 900,00	87 900,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS		26 957,00	26 957,00
74752	FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES	794 861,00	540 049,00	540 049,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	104 000,00	285 228,00	285 228,00
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	999 435,29	1 092 961,00	1 092 961,00
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	78 645,00	78 645,00	78 645,00
74833	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	44 344,00	44 344,00	44 344,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		78 122,00	78 122,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES		78 122,00	78 122,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		112 674 216,64	111 475 400,00	111 475 400,00

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	3 909 949,90	8 045 000,00	8 045 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	959 949,90	8 045 000,00	8 045 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 950 000,00		
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECATIONS(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	116 584 166,54	119 520 400,00	119 520 400,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	116 584 166,54	119 520 400,00	119 520 400,00
--	----------------	----------------	----------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 119 520 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	724 843,31	2 395 795,00	2 395 795,00
202	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET DE REVISIONS DES DOC.D'URBA,	151 660,00	72 000,00	72 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	473 183,31	2 216 095,00	2 216 095,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL.	100 000,00		
2051	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES		107 700,00	107 700,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)		4 000 000,00	4 000 000,00
20422	SUB EQT PERSONNES DROIT PRIVE		4 000 000,00	4 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	2 501 612,50	13 971 496,00	13 971 496,00
2111	TERAINS NUS	250 000,00	175 700,00	175 700,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	150 000,00		
2115	TERRAINS BATIS	1 348 612,50	1 867 000,00	1 867 000,00
2132	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE RAPPORT		10 477 300,00	10 477 300,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	100 000,00	260 000,00	260 000,00
2151	RESEAUX DE VOIRIE		287 200,00	287 200,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	285 000,00	270 000,00	270 000,00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	65 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	50 000,00	10 390,00	10 390,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	18 000,00	3 126,00	3 126,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	235 000,00	580 780,00	580 780,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		753 351,00	753 351,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		753 351,00	753 351,00
	Opérations d'équipement n°... (5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 226 455,81	21 120 642,00	21 120 642,00

13	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMpte DE LIAISON : AFFECTIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	150 000,00		
261	TITRES DE PARTICIPATION	150 000,00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 000 000,00	10 000 000,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS		10 000 000,00	10 000 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	150 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00

Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
--	--	--	--

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</i>			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 376 455,81	31 120 642,00	31 120 642,00
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (11)		
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)			
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			31 120 642,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)		4 631 011,00	4 631 011,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFÉRABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		631 011,00	631 011,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES		4 000 000,00	4 000 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 846 287,04	14 723 555,00	14 723 555,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 846 287,04	14 723 555,00	14 723 555,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	950 000,00		
2115	TERRAINS BATIS	950 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	2 796 287,04	19 354 566,00	19 354 566,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10 000,00	10 000,00
10222	F.C.T.V.A.		10 000,00	10 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 776,00	1 776,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION		11 704 300,00	11 704 300,00
	Total des recettes financières		11 716 076,00	11 716 076,00
	Opér. pour compte de tiers n°..(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 796 287,04	31 070 642,00	31 070 642,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Voto (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)		50 000,00	50 000,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		50 000,00	50 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	2 796 287,04	31 120 642,00	31 120 642,00
			+ RESTES A REALISER N-1 (10)	
			- R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF RÉPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 120 642,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

	RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)

Excédent de financement si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et les communes qui nomment les caisses des écoles et les services à activité unique éloignés de l'établissement public ou budget annexé (L. 2312-2, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants.

(2) Ou bien de la structure intercommunale

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	INVESTISSEMENT	
							DEPENSES	RECETTES
Dépenses réelles							1 432 446,00	29 306 980,00
- Equipements municipaux (2)							1 432 446,00	263 516,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)							4 000 000,00	17 120 642,00
- Opérations financières							10 000 000,00	4 000 000,00
Dépenses d'ordre							1 432 446,00	10 000 000,00
Total dépenses de l'exercice							1 432 446,00	29 306 980,00
R&R N°1 et reports							1 432 446,00	29 306 980,00
Total cumulé dépenses d'investissement							1 432 446,00	29 306 980,00
Total recettes de l'exercice							470 844,00	15 874 467,00
R&R N°1 et reports							470 844,00	15 874 467,00
Total cumulé recettes d'investissement							470 844,00	15 874 467,00
FONCTIONNEMENT								
							DEPENSES	RECETTES
Total dépenses de l'exercice							1 042 763,00	47 106 696,07
R&R N°1 et reports								909 093,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement							1 042 763,00	47 106 696,07
Total recettes de l'exercice							111 685,00	49 554 240,00
R&R N°1 et reports								78 122,00
Total cumulé recettes de fonctionnement							111 685,00	49 554 240,00

			IV - ANNEXES
			A1

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			
Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
		1 SECURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION
		INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
		DEPENSES	DEPENSES
Total dépenses d'investissement		117 700,00	
Dépenses réelles		117 700,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		107 700,00	
204 SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations d'équipement			
Opérations pour compte de tiers			
Dépenses d'ordre			

RECETTES			
		50 000,00	14 723 555,00
Total recettes d'investissement			
Recettes réelles			
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION		14 723 555,00	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		14 723 555,00	
Opérations pour compte de tiers			
Recettes d'ordre			
040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		50 000,00	

		IV - ANNEXES	
		PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art.(1)	Littérale	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ÉCONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DÉPENSES							
Total dépenses d'investissement				1 432 446,00	29 306 980,00	263 516,00	31 120 642,00
Dépenses réelles				1 432 446,00	29 306 980,00	263 516,00	31 120 642,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				679 095,00	1 609 000,00	4 000 000,00	2 395 795,00
204 SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					4 000 000,00		4 000 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					13 697 980,00	263 516,00	13 971 496,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS				753 351,00			753 351,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					10 000 000,00		10 000 000,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							

RECETTES							
Total recettes d'investissement							
Recettes réelles							
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				470 844,00	15 874 467,00	1 776,00	31 120 642,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				470 844,00	15 874 467,00	1 776,00	31 070 642,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES					11 704 300,00		11 704 300,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				470 844,00	10 000,00		10 000,00
Opérations pour compte de tiers					4 160 167,00		4 631 011,00
Recettes d'ordre						1 776,00	1 725 331,00
040 OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION							50 000,00

		IV - ANNEXES			
		PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			
Art.(1)	Littellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION
					FONCTIONNEMENT
					DEPENSES
Total dépenses fonctionnement		749 673,00		69 712 174,93	
Dépenses réelles		699 673,00		69 712 174,93	
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				488 058,00	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				776 073,75	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		492 898,00		64 323 284,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		206 775,00		4 124 759,18	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Dépenses d'ordre		50 000,00			
042 OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		50 000,00			
					RECETTES
Total recettes de fonctionnement				69 776 353,00	
Recettes réelles				69 776 353,00	
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73 IMPÔTS ET TAXES				67 943 854,00	
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				1 832 499,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Recettes d'ordre					

		IV - ANNEXES			
		PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			
Art.(1)	Littellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION
					FONCTIONNEMENT
					DEPENSES
Total dépenses fonctionnement		749 673,00		69 712 174,93	
Dépenses réelles		699 673,00		69 712 174,93	
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				488 058,00	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				776 073,75	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		492 898,00		64 323 284,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		206 775,00		4 124 759,18	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Dépenses d'ordre		50 000,00			
042 OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		50 000,00			
					RECETTES
Total recettes de fonctionnement				69 776 353,00	
Recettes réelles				69 776 353,00	
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73 IMPÔTS ET TAXES				67 943 854,00	
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				1 832 499,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Recettes d'ordre					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

			IV - ANNEXES
			PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Littellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement				47 106 696,07	909 093,00		119 520 400,00
Dépenses réelles				1 042 763,00	1 042 763,00		119 470 400,00
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				47 106 696,07	909 093,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				304 000,00	29 378 836,00	181 899,00	30 352 793,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS				552 263,00	5 206 530,07	539 694,00	7 074 560,82
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				186 500,00	4 576 330,00	187 500,00	64 816 182,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					7 945 000,00		9 281 864,18
Dépenses d'ordre							7 945 000,00
042 OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							50 000,00
							50 000,00

							RECETTES
RECETTES							
PRODUITS							
Total recettes de fonctionnement				49 554 240,00	78 122,00		119 520 400,00
Recettes réelles				111 685,00	49 554 240,00		
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				111 685,00	49 554 240,00	78 122,00	119 520 400,00
73 IMPÔTS ET TAXES					1 057 125,00		1 057 125,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					40 240 215,00		108 184 069,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				111 685,00	211 900,00		2 156 034,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS						78 122,00	78 122,00
Recettes d'ordre						8 045 000,00	8 045 000,00

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION -DETAILO FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIFS GÉNÉRALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	749 673,00	69 712 174,93			70 461 847,93
	Dépenses de l'exercice	749 673,00	69 712 174,93			70 461 847,93
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL		488 058,30			488 058,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					776 073,75
014	ATTENUATIONS D'PRODUITS	492 898,00	64 323 284,00			64 816 182,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000,00				50 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	206 775,00	4 124 759,18			4 331 534,18
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		69 776 353,00			69 776 353,00
	Recettes de l'exercice		69 776 353,00			69 776 353,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES		68 483 903,00			68 483 903,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 292 450,00			1 292 450,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-749 673,00	64 178,07			-685 494,93

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE				Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES
	DEPENSES (2)	69 712 174,93					
	Dépenses de l'exercice	69 712 174,93					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	488 058,00					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	776 073,75					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	64 323 284,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 124 759,18					
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)	69 776 353,00					
	Recettes de l'exercice	69 776 353,00					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
73	IMPOTS ET TAXES	67 934 863,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 832 499,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	64 178,07					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	1 041 755,00	1 008,00			1 042 763,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 041 755,00	1 008,00			1 042 763,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	304 000,00				304 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	551 255,00	1 008,00			552 263,00
042	OPÉRATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	186 500,00				186 500,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	111 685,00				111 685,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	111 685,00				111 685,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	111 685,00				111 685,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-930 070,00	-1 008,00			-931 078,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

A1.1

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	36 787 391,54	10 162 469,53	156 835,00	47 106 696,07
	Dépenses de l'exercice	36 787 391,54	10 162 469,53	156 835,00	47 106 696,07
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 089 487,00	289 349,00		29 378 836,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	3 214 674,54	1 835 020,53	156 835,00	5 206 530,07
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 483 230,00	93 100,00		4 576 330,00
67	Charges exceptionnelles		7 945 000,00		
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)	41 536 340,00	8 017 900,00	49 554 240,00	
	Recettes de l'exercice	41 536 340,00	8 017 900,00	49 554 240,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 057 125,00			1 057 125,00
73	IMPOTS ET TAXES	40 240 215,00			40 240 215,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	139 000,00	72 900,00		211 900,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00	7 945 000,00		8 045 000,00
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	4 748 948,46	-2 144 569,53	-156 835,00	2 447 543,93

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
	DEPENSES (2)		987 125,00	35 800 286,54				
	Dépenses de l'exercice		987 125,00	35 800 286,54				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 000,00	28 989 487,90					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	887 125,00	2 327 549,54					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			4 483 230,00				
65	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)		987 125,00	40 542 215,00				
	Recettes de l'exercice		987 125,00	40 542 215,00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		987 125,00	70 000,00				
73	IMPOTS ET TAXES			40 240 215,00				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			139 000,00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			100 000,00				
	Restes à réaliser - reports				4 748 948,46			
	SOLDES (2)							

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		Sous-fonction 82 AMÉNAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
(1)	Liberlé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMÉNAGEMENT TURBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMÉNAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPÉCIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	333 PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	943 145,53				9 219 324,00	156 835,00			
	Dépenses de l'exercice	943 145,53				9 219 324,00	156 835,00			
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	227 349,00				62 000,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	622 696,53					1 212 324,00	156 835,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
C42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	93 100,00								
67	Charges exceptionnelles						7 945 000,00			
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	72 900,00					7 945 000,00			
	Recettes de l'exercice	72 900,00					7 945 000,00			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
73	IMPÔTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	72 900,00								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						7 945 000,00			
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-870 245,53					-1 274 324,00	-156 835,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses, et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires C01 et C02). Les lignes reports C01 et C02 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	909 093,00							909 093,00
	Dépenses de l'exercice	909 093,00							909 093,00
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	181 899,00							181 899,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	539 684,00							539 684,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
0142	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	187 500,00							187 500,00
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	78 122,00							78 122,00
	Recettes de l'exercice	78 122,00							78 122,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								78 122,00
73	IMPÔTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	78 122,00							78 122,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-830 971,00							-830 971,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes 'reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GÉNÉRALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
20	IMMOBILISATIONS INCORPOREELLES	117 700,00				117 700,00
204	ISUVE EQUIPEMENTS VERSEES	117 700,00				117 700,00
21	IMMOBILISATIONS CORPOREELLES		107 700,00			107 700,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 000,00			10 000,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	50 000,00	14 723 555,00			14 773 555,00
	Recettes de l'exercice	50 000,00	14 723 555,00			14 773 555,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	D'IMMOBILISATION					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000,00				50 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
	SUVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		14 723 555,00			14 723 555,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	50 000,00	14 605 855,00			14 655 855,00

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN

PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION - DÉTAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GÉNÉRALE					Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES
		020 ADMINISTRATIO N GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ	021 ASSEMBLÉE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GÉNÉRALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITÉ	024 FETES ET CÉRÉMONIES	
	DÉPENSES (2)	117 700,00					
	Dépenses de l'exercice	117 700,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 700,00					
204	SUBVENTIONS VERSÉES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)	14 723 555,00					
	Recettes de l'exercice	14 723 555,00					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION						
	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
040							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	14 723 555,00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	14 605 855,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)	1 432 446,00				1 432 446,00
	Dépenses de l'exercice	1 432 446,00				1 432 446,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	679 095,00				679 095,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	753 351,00				753 351,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	470 844,00				470 844,00
	Recettes de l'exercice	470 844,00				470 844,00
	PRODUITS DES CESSIONS					
024	DIMMOBILISATION					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	470 844,00				470 844,00
13	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
16	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-961 602,00				-961 602,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT					
(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	1 107 980,00	28 179 000,00	20 000,00	29 306 980,00
	Dépenses de l'exercice	1 107 980,00	28 179 000,00	20 000,00	29 306 980,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 609 000,00		1 609 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		4 000 000,00		4 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 107 980,00	12 570 000,00	20 000,00	13 697 980,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 000 000,00		10 000 000,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - report				
	RECETTES (2)	10 000,00	15 864 467,00		15 874 467,00
	Recettes de l'exercice	10 000,00	15 864 467,00		15 874 467,00
024	PRODUITS DES CESSIONS		11 704 300,00		11 704 300,00
	DIMMOBILISATION				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
040	ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000,00		10 000,00	
	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT				
13	REQUES		4 160 167,00		4 160 167,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - report				
	SOLDES (2)	-1 097 980,00	-12 314 533,00	-20 000,00	-13 432 513,00

IV

A1.2

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS			
(1)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE
	DEPENSES (2)			1 107 980,00	
	Dépenses de l'exercice			1 107 980,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)			10 000,00	
	Recettes de l'exercice			10 000,00	
	PRODUITS DES CESSIONS				
	DIMMOBILISATION				
024	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
040					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			10 000,00	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
13	RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)			-1 097 980,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT	
(1)	Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT TURBAIN	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
	DÉPENSES (2)	192 000,00				27 987 000,00	20 000,00
20	Dépenses de l'exercice	192 000,00				27 987 000,00	20 000,00
204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 000,00				1 517 000,00	
21	SUBV EQUIPEMENTS CORPORELLES					4 000 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000,00				12 470 000,00	20 000,00
	Opérations d'équipement					10 000 000,00	
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)	20 833,00				15 843 634,00	
	Recettes de l'exercice	20 833,00				15 843 634,00	
	PRODUITS DES CESSIONS					11 704 300,00	
024	DIMMOBILISATION						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT RECUES	20 833,00				4 139 334,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	-171 167,00				-12 143 366,00	-20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires C01 et C02). Les lignes reports C01 et C02 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ÉNERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIÈ RES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	263 516,00	263 516,00						263 516,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								263 516,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	263 516,00							263 516,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	263 516,00							263 516,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	REÇETTES (2)	1 776,00							1 776,00
	Recettes de l'exercice	1 776,00							1 776,00
	PRODUITS DES CESSIONS								
	D'IMMOBILISATION								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT								
	RECUES								
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 776,00							1 776,00
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-261 740,00							-261 740,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assembée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires CC1 et CC2), les lignes reports CC1 et CC2 apparaissent à la colonne CC1-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A3

A3 → AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération du

biens de faible valeur

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT): 1 000,00€

délibération n° 2016/S04/002
du 11 avril 2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, rialisé(e))	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
éaire	Voitures	10	
éaire	Camions et véhicules industriels	8	
éaire	Mobilier	15	
éaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	
éaire	Matériel informatique	5	
éaire	Autres matériels classiques et divers	10	
éaire	Coffres-forts	30	
éaire	Installations et appareils de chauffage	20	
éaire	Appareils de levage et ascenseurs	30	
éaire	Appareils de laboratoires	10	
éaire	Equipements de cuisines	15	
éaire	Equipements sportifs	15	
éaire	Batiments légers, abris	15	
éaire	Frais d'études, élaboration de documents d'urbanisme logiciels dissociés	10	
éaire		2	
éaire	Frais de recherches et de développements non suivis de réalisations	5	
éaire	Frais d'études non suivis de réalisations	5	
éaire	Subventions d'équipement versées	5	
éaire	Immobilisations incorporelles reçues au titre de MAD/Droit au bail	5	
éaire	Plantations	20	
éaire	Autres agencements et aménagements de terrains	30	
éaire	Immeubles productifs de revenus	50	
éaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques	20	
éaire	Autre matériel et outillage de voirie	15	
éaire	Equipements de garages et ateliers	15	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020 Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	11 764 300,00	11 764 300,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	10 000,00	10 000,00
10222	F.C.T.V.A.	10 000,00	10 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	11 754 300,00	11 754 300,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	50 000,00	50 000,00
024	Produits de cessions	11 704 300,00	11 704 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 764 300,00				11 764 300,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	11 764 300,00
Solde (V = IV-II)(6)	+11 764 300,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	28 989 487,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	57 500,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	16 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 000,00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	20 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	27 031 286,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	150 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	646 000,00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION AUTRES BATIMENTS	20 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 000,00
6156	MAINTENANCE	580 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	15 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	
6226	HONORAIRES	25 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	25 000,00
6237	PUBLICATIONS	8 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	
6261	FRAIS D'AFRANCHISSEMENT	
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS COMMUNES	161 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	231 701,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 327 549,54
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 134 951,90
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	8 415,48
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 246,27
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	3 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	428 983,21
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RÉSIDENCE	55 148,06
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	99 446,46
64131	REMUNERATION	13 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	86 930,56
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	111 085,24
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 091,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	364,88
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 326,86
6488	AUTRES CHARGES	375 559,62
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 483 230,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	4 483 230,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		35 800 266,64
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		35 800 266,64

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		39 940 215,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	39 940 215,00
Dotation et participations reçues		139 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	139 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	139 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		170 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	70 000,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	70 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	100 000,00
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		40 249 215,00
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		40 249 215,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		
Aquisitions d'immobilisations		1 107 980,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 107 980,00
2151 RESEAUX DE VOIRIE		287 200,00
2152 INSTALLATION DE VOIRIE		270 000,00
2158 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE		40 000,00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		510 780,00
Opération d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		
Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 107 980,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		1 107 980,00

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
Dotation et subventions reçues		10 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10 000,00
10222 F.C.T.V.A.		10 000,00
Autres recettes éventuelles		
Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		10 000,00
021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		10 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RÉCUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT (art L. 2313-1 §^o L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

DESCRIPTION DU BENEFICIAIRE	ANNÉE DE RÉALISATION	LIEU/LE	PRÉTUAIR	GARANT	% DE GARANTIE	N° DE CONTRAT	DATE DÉCHÈANCE	DURÉE EN ANNEES	TYPE TAUX	INDICE	MARCHE (%)	TAUX (%)	PERIODE	CAPITAL	CHARGES AU TAUX (%)	INTÉRÊT	AMORT.	ANNATE
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE MORD DE SEINE																		
SEMAS 92	2018	ZAC DU CLOS	ARSEA	Société nord de seine	80,00		30/12/2018	5,6	F	TAUX FIXE	0,10%	1,65%	T	2 000 000,00	2 000 000,00	121 212,12	151 422,12	
SEMAS 92	2019	ZAC MULTISITES LAROSE CHAMELNAT	ARKEA	Boucle nord de seine	80,00		30/12/2019	5	F	TAUX FIXE	0,10%	1,51%	T	5 000 000,00	5 000 000,00	56 535,35	1 000 000,00	1 060 635,35
														TOTAL	7 000 000,00	7 000 000,00	98 485,35	1 121 212,12
																		1 220 000,40

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT	
B1.2 – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
	1,27%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

		IV - ANNEXES
		ENGAGEMENTS HORS BILAN
	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT
	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Montant des CP	
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)
Dépenses					
Révenues					

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrige des révisions.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION						C1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019						

Tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine - au 1er janvier 2019

Filière	Catégorie	CAT	GRADE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS		
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents contractuels	Total
Emplois de direction			Directeur Général des Services	1		1	1		1
			Directeur Général des Services Techniques						
			Directeur Général Adjoint des Services						
Administrative	A	A	Administrateur hors cl						
		A	Administrateur	1		1	1		1
		A	Directeur territorial	3		3	1	1	2
		A	Attaché principal	12		12	3		3
		A	Attaché	25		25	2		2
	B	B	Rédacteur principal de 1ère cl	2		2			
		B	Rédacteur principal de 2ème cl	2		2			
		B	Rédacteur	6		6	1		1
	C	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère cl	4		4			
		C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème cl	6		6	1		1
		C	Adjoint administratif Territorial	10		10	3		3
Technique	A	A	Ingénieur en chef de cl exceptionnelle						
		A	Ingénieur en chef de cl normale	1		1			
		A	Ingénieur principal	4		4	2		2
		A	Ingénieur	5		5	1		1
	B	B	Technicien principal de 1ère cl	3		3	1		1
		B	Technicien principal de 2ème cl	3		3	1		1
		B	Technicien	3		3			
	C	C	Agent de maîtrise principal	12		12	6		6
		C	Agent de maîtrise	12		12	5		5
		C	Adjoint technique principal de 1ère cl	12		12	4		4
		C	Adjoint technique principal de 2ème cl	14		14	6		6
		C	Adjoint technique territorial	24		24	12		12
			TOTAL GENERAL	165	0	165	51	1	62

		IV
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	
	LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.1 C3.2
	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3 C3.4
	LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Mixte Assainissement du Val Notre Dame (SMAvND)	27/01/2016		85.000 €
Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM)	17/10/2016		13.955 138,93 €
Syndicat mixte pour la valorisation des déchets (AZUR)	17/10/2016		2.349.818 €
Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDF)	22/06/2017		
Syndicat de la presqu'île de Gennéville - service de distribution d'eau potable (SEPG)	22/06/2017		
Entente Arce en Seine	29/09/2017		

(1) indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature c l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe de l'assainissement	Gestion du service public de l'assainissement	11/04/2016	n° 2016/S04/004 - 11/04/2016	SPIC	non
...					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
			.../.../...	
			.../.../...	
			.../.../...	

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil du territoire	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
CFE	254 677 000		25,84 %	- %		
TOTAL	254 677 000				65 808 171	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

D - ARRETE - SIGNATURES

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

29 MARS 2019

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

Nombre de membres en exercice	80
Nombre de membres présents	42
Nombre de suffrages exprimés	42
VOTES : Pour	37
Contre	0
Abstentions	5

Date de convocation : **15.3.19**

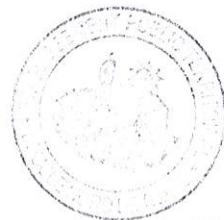
Présenté par le Président du Conseil de Territoire Boucle Nord de Seine,

A Gennevilliers, le **26 mars 2019**

Le Président du Conseil de Territoire (1),

Délibéré par Conseil de Territoire Boucle Nord de Seine, réunion en session ordinaire

A Gennevilliers, le **26 mars 2019**



Les membres du Conseil de Territoire
Boucle Nord de Seine

Monsieur REVILLON Yves
Président

Madame AMARIR Fatima

Madame BACHA Fatiha

Monsieur BENEDIC Fabien

Madame CHARAIX Céline

Monsieur CLAVEL Benoît

Madame COLIN Chantal

Monsieur DEBEAUD Frédéric

Monsieur DOUCET Philippe

Monsieur EL HADDAD Khaled

Madame KARCHER Renée

Madame LE NAGARD Marie-France

Madame MERGY Aurélie

Monsieur METEZEAU Philippe

Monsieur MOTHION Georges

Monsieur PERICAT Xavier

Monsieur PLOUEAU Jean-François

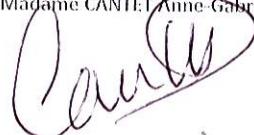
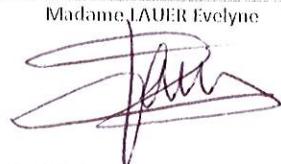
Madame RAIB Nâïma

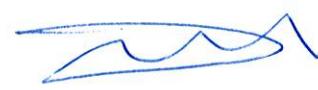
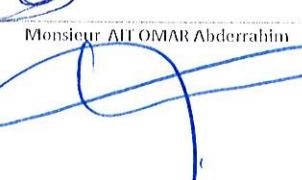
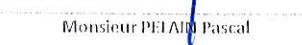
Monsieur SAVRY Gilles

Monsieur SUFI Nadir

Madame VUILLEMANT Anne-Sophie

Monsieur AESCHLIMANN Manuel

Madame AESCHLIMANN Marie-Do	Madame CAZABAN Julie	Madame CHIRQUI-MENGEOT Rita
Monsieur DE PINS Antoine	Monsieur FANIER Basile	Madame FISCHER Josiane 
Monsieur JEHANIN Romain	Monsieur JUSTICE Eric	Monsieur IAM Thomas
Monsieur MANCIPOZ André 	Monsieur MARE Guillaume 	Madame MAYOLY-FLORENTIN Claire
Madame MERIC Delphine	Madame MEYNARD Sylvie	Madame PARRENIN Lara
Monsieur BOULDOIRES Benoît	Madame CANTET Anne-Gabrielle 	Madame JAUFFRET Anne-Christine 
Madame MARIAUD Sylvie 	Monsieur ALJAMELOU Manuel 	Monsieur COCHEPAIN Stéphane
Monsieur CULOT Pierre 	Madame DELACROIX Agnès	Madame HADRI Nadoi
Madame LAUER Evelyne 	Madame LE MOAL Alice	Monsieur MERCIER Luc
Monsieur MUZEAU Rémi 	Monsieur PINARD Patrice	Monsieur RENAULT Sébastien
Monsieur BACHELAY Alexis	Monsieur BOLUFE Jean Paul 	Monsieur BOUCHOUICHA Yabia .../...

Madame BOURDU Anne	Monsieur CHAKER Rachid	Madame COBLENTZ Caroline
Madame DEHATRE Amélie 	Madame FRONTIGNY Nadia 	Madame GASMI Samia
Madame GOUETA Nicole	Madame LEGHIMARA Leila	Monsieur METIAS Samuel 
Monsieur MOME Michel	Monsieur PERROTEL Sébastien	Monsieur PIQUE Yves
Madame VALLEE Marie-Lise 	Monsieur ABSSI Chaouki 	Monsieur BOULORD Grégory 
Monsieur HOURSON Marc 	Monsieur LECLERC Patrice 	Madame IENOIR Laurence 
Madame MOUADDINE Nadia 	Madame PEREZ Anne-Laure 	Madame TOUMI Délia 
Monsieur AIT OMAR Abderrahim 	Monsieur BORTOIAMIOU Alain 	Monsieur MAAZOUZI Mohamed
Monsieur PELAIS Pascal 		

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVÉ LE

29 MARS 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Certifié exécutoire par le Président de l'Etablissement Public Boucle Nord de Seine,

compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Gonnevilliers, le

(1) Indiquer le "Président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Indiquer "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

